

Présentation du laboratoire RESTORE  
(Ageing&Rejuvenation Research Center)

**Commission de la recherche du Conseil académique  
du 9 juin 2020  
Délibération 2020/06/CR-027**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;*

**Après en avoir délibéré, les membres de la Commission de la recherche donnent un avis favorable à la création du laboratoire RESTORE à compter du 1er janvier 2021, pour la durée du contrat quinquennal 2021-2025.**

Toulouse, le 9 juin 2020  
Le Président,



  
Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 29

Nombre de voix favorables : 28  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstention : 1  
Ne prend pas part au vote : 0